

Exercices d'algèbre – Fiche 2: Lemme de Zorn

Responsable: Isar Stubbe

1. *Reformulations du lemme de Zorn.* Montrer l'équivalence des assertions suivantes:

- (a) Dans tout ensemble ordonné, toute chaîne est contenue dans une chaîne maximale.
- (b) Tout ensemble ordonné contient une chaîne maximale.
- (c) Tout ensemble ordonné dont toute chaîne est majorée, a un élément maximal.
- (d) Tout ensemble ordonné non-vide dont toute chaîne non-vide est majorée, a un élément maximal.

Indication. (a \Rightarrow b) Considérer la chaîne vide. (b \Rightarrow c) Considérer un majorant d'une chaîne maximale. (c \Rightarrow a) Soit une chaîne C dans un ensemble ordonné (P, \leq) . L'ensemble des chaînes dans (P, \leq) contenant C est ordonné par inclusion, et toute chaîne \mathcal{C} dans cet ensemble ordonné (une chaîne de chaînes, donc) est majorée par $\bigcup \mathcal{C}$. Conclure. (c \Leftrightarrow d) Etudier la chaîne vide.

2. *Le lemme de Zorn implique le théorème de Bernstein.* On veut montrer que, pour tous ensembles X et Y , il existe une injection $X \rightarrow Y$ ou une injection $Y \rightarrow X$.

- (a) Observer que le théorème est trivial lorsque $X = \emptyset$ ou $Y = \emptyset$. Dans la suite on supposera que $X \neq \emptyset \neq Y$.
- (b) Montrer qu'une relation $R \subseteq X \times Y$ entre X et Y satisfait à

$$\text{si } (x, y) \in R \text{ et } (x', y) \in R \text{ alors } x = x', \text{ et si } (x, y) \in R \text{ et } (x, y') \in R \text{ alors } y = y'$$

si et seulement si R est le graphe d'une *bijection partielle* entre X et Y .

- (c) Montrer que l'ensemble de ces relations est non-vide et ordonné par l'inclusion de relations.
- (d) Soit une chaîne non-vide \mathcal{C} dans cet ensemble ordonné. Montrer que $\bigcup \mathcal{C}$ en est un majorant.
- (e) Par le lemme de Zorn il existe un élément maximal $P_{\max} \subseteq X \times Y$. Montrer que la relation P_{\max} est le graphe d'une injection $X \rightarrow Y$ ou que la relation opposée P_{\max}^{op} est le graphe d'une injection $Y \rightarrow X$.

3. *Le lemme de Zorn implique le principe de bon ordre.* On veut montrer que tout ensemble peut être bien ordonné.

- (a) Observer que tout est trivial pour l'ensemble vide; considérons donc un ensemble $A \neq \emptyset$.
- (b) Notons (B, \leq_B) pour un sous-ensemble $B \subseteq A$ muni d'un bon ordre \leq_B . Montrer qu'il existe au moins une telle paire (B, \leq_B) .
- (c) Ecrivons $(B, \leq_B) \preceq (C, \leq_C)$ lorsque (B, \leq_B) est un *segment initial* de (C, \leq_C) : cela veut dire que $B \subseteq C$, \leq_C coïncide avec \leq_B sur B , et $x \leq_C y$ pour tout $x \in B$ et $y \in C \setminus B$. Montrer qu'il s'agit d'une relation d'ordre.
- (d) Soit une chaîne non-vide \mathcal{C} dans cet ensemble ordonné. Poser $C := \bigcup \{B \mid (B, \leq_B) \in \mathcal{C}\}$ et définir un bon ordre \leq_C adéquat pour montrer que \mathcal{C} est majorée par (C, \leq_C) .
- (e) Par le lemme de Zorn il existe un élément maximal (B, \leq_B) . Montrer que $B = A$ et conclure. Indication: s'il existe $a \in A \setminus B$ alors on peut définir $(B', \leq_{B'})$ par $B' = B \cup \{a\}$ et $b \leq_{B'} a$ pour tout $b \in B$.